

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*Séance du lundi 29 janvier 2018***

Date de convocation	23 janvier 2018
Date d'affichage	23 janvier 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	51 (dont 4 pouvoirs)
Votants	51 (dont 4 pouvoirs)

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, le 29 janvier à 19 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Daniel GUEDET, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, M. Michel LANDAIS, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVÊQUE (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de M. Roland du LUART), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), Mme Marie-Agnès ROQUET (représentant M. José PLANS), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Roland du LUART (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Josette JACOB (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Christian LANDEAU, Mme Camille MORIN-BURRE, M. José PLANS (représenté par Mme Marie-Agnès ROQUET), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à Mme Pascale LEVÊQUE), Mme Marie-Hélène TROUILLOT.

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS ANTICIPÉS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le Conseil de communauté,

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder sur le budget général, à la réalisation des investissements anticipés suivants et ce, dans la limite du quart des investissements de l'exercice précédent hors remboursement de la dette, soit, pour 2017 : 1 799 939,00 €.

COMPTE	INTITULE	TTC
202-Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	Etude développement économique dans le cadre du PLUi	15 000,00 €
2031-Frais d'études	Etude de faisabilité et de préfiguration du transfert de compétence dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'un équipement aquatique	35 000,00 €
2161 - Œuvres et objets d'art	Acquisition d'œuvres d'art pour le Centre culturel de la Laverie	4 000,00 €
2183 - Matériel de bureau et informatique	Acquisition de matériel informatique pour les besoins de la CCHS	10 000,00 €
	Changement de serveur informatique	20 000,00 €
Opération 3717 Réhabilitation Bâtiment CGMP Tuffé 2313 - Constructions	Etude de réaménagement du bâtiment CGMP Tuffé	10 000,00 €
TOTAL DES INVESTISSEMENTS ANTICIPES		94 000 €

DECIDE de procéder au titre du budget annexe RAM, à la réalisation des investissements anticipés suivants et ce, dans la limite du plafond fixé à 1 438 € pour 2017.

COMPTE	INTITULE	TTC
2183 – Matériel de bureau et informatique	Acquisition d'une imprimante	250 €
TOTAL DES INVESTISSEMENTS ANTICIPES		250 €

AUTORISE le Président à effectuer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180129-D_29_01_18_05-DE

Le Président,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2018

Affichage : 19/12/2017

Fait et délibéré en séance publique

Le 29 janvier 2018

Pour extrait conforme

Le 29 janvier 2018

M. Didier REVEAU